

ID: 039-243900560-20240208-DCC2024_02_015A-AI

REPUBLIQUE FRANCAISE



DEPARTEMENT DU JURA

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

2 février 2024

et qu'elle a été faite le

2 février 2024

Que le nombre des membres en exercice est de : 48

Présents: 39

Absents suppléés : 0

Absents excusés: 9

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délibération n° DCC2024_02_015

Objet:

Vente de documents issus du désherbage, tarifs et autorisation

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD 1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE

EXTRAIT

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire Séance du Jeudi 8 février 2024

Conseillers communautaires en exercice: 48

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 février

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à Gendrey après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérome FASSENET.

Présents: Brans: M. Michael PERES Courtefontaine: M. Jean-Noël ARNOULD Dammartin Marpain: M. Antony BOURCET Dampierre: Mme Laure VALENTIN, M. Alain GOUNAND, M. Anthony FALCONNET, Mme Nathalie HONORIO Evans: M. François GRESET, M. Emmanuel BARBERET Fraisans: M. Hubert BACOT, M. Sébastien HENGY, M. Dominique JOLY, Mme Sophie NIALON Gendrey: M. Gilbert TSCHAINE La Barre: M. Philippe GIMBERT La Bretenière: Mme Isabelle GUILLOT Louvatange: M. Gérome FASSENET Montmirey-la-Ville: M. Eric PERTUS Montmirey-le-Château: M. Martin DAUNE Offlanges: M. Jean-Claude THABARD Orchamps: M. Régis CHOPIN, M. Nicolas JOLY, M. Olivier DEMANDRE, Mme Lucette NAEGELLEN, Mme Michèle BOUCARD Our : M. Segundo ALFONSO Pagney : M. Michel GANET Plumont: M. Christophe PERRET Ranchot: Mme Séverine DEVILLE, M. Gérard ROBERT Rans: M. Jean-Louis MORLIER Romain: Mme Aurélie CHANCENOTTE Salans: M. Philippe SMAGGHE, M. Yves COINCENOT Saligney: M. Gilbert LAVRY Sermange: M. Michel BENESSIANO Taxenne: M. Ludovic DUVERNOIS Thervay: M. Stéphane ECARNOT Vitreux: M. Alain GOMOT

Suppléés :

<u>Absents excusés</u>: **Dampierre**: Mme Valérie BENDERITTER **Etrepigney**: M. Laurent CHENU **Fraisans**: Mme Marie-Anne LONGY **Monteplain**: M. Luc BEJEAN **Mutigney**: M. Eric DRUOT **Ougney**: M. Cédric IVANES **Rans**: M. Raphaël TEMPESTA **Rouffange**: Mme Aurore PLANCON **Serre les Moulières**: M. Claude TERON

Secrétaire de séance : M. Hubert BACOT

Procurations de vote:

Mandants: Mme Valérie BENDERITTER (EVANS), M. Cédric IVANES (OUGNEY)

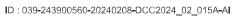
Mandataires: Mme Laure VALENTIN (EVANS), Mme Aurélie CHANCENOTTE (ROMAIN)

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h40 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.

Envoyé en préfecture le 15/02/2024

Reçu en préfecture le 15/02/2024

Publié le 15/02/2024



VENTE DE DOCUMENTS ISSUS DU DESHERBAGE, TARIFS ET AUTORISATION

Dans le cadre du renouvellement en profondeur de ses collections, la médiathèque intercommunale va extraire des livres obsolètes ayant perdu de leur intérêt ou peu lus de ses rayonnages (voir délibération sur le désherbage).

Un certain nombre de ces ouvrages, en relativement bon état, sera proposé à la vente lors d'une vente de livres le samedi 23 mars 2024 organisée par la médiathèque intercommunale de JURA NORD.

Il est proposé au Conseil Communautaire de :

- Vendre ces livres au prix unitaire de 1 € (pièce ou le lot);
- Décider que la recette de la vente des ouvrages soit versée à la collectivité, via la régie de recettes, pour améliorer le fonds de la bibliothèque ;
- Autoriser le Président à signer tout acte afférent à ce dossier.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré :

- Décide de vendre les ouvrages issus du désherbage :
- Valide les tarifs de vente des ouvrages ;
- Décide que la recette de la vente des ouvrages sera versée à la collectivité, via la régie de recettes, pour améliorer le fonds de la bibliothèque;

Autorise le Président à signer tout acte afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme, Le Président. Gérome FASSENET

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 41 Contre: 0 Abstention: 0